

Jérôme BAUER, réélu à la présidence de la CNAOC avec 4 priorités pour défendre les AOC

Ce mercredi 15 novembre, les membres de l'Assemblée générale de la Cnaoc ont renouvelé leur confiance au viticulteur alsacien Jérôme BAUER, en l'élisant de nouveau pour trois ans à la présidence de la confédération. Il entend poursuivre les actions du Syndicat dans la représentation et la défense des AOC et de ses producteurs, dans un contexte difficile pour la viticulture.

« Je veux continuer à bâtir une Cnaoc forte. Ensemble nous irons plus loin. Notre unité est déterminante pour l'avenir de nos Appellations » a conclu Jérôme Bauer lors de son discours de réélection mercredi 15 novembre dernier. Elu pour son premier mandat en 2020, le viticulteur alsacien se voit reconduit dans ses fonctions de Président à la Cnaoc, la confédération nationale des producteurs de vins et eaux-de-vie.

Devant l'Assemblée Générale de la CNAOC, Jérôme Bauer a insisté sur les défis que doivent relever les AOC viticoles : adaptation au changement climatique, régulation de l'offre ou encore préparation de la PAC 2027. Jérôme Bauer s'est dit engagé pour les trois ans à venir à la Cnaoc : *« Notre projet commun est défini par la défense des AOC et s'ancre autour de quatre priorités : protéger les Appellations et leur réglementation spécifique, réguler les marchés et la production, protéger le vignoble et la santé des consommateurs et défendre les producteurs. Nous devons redonner le moral aux viticulteurs les plus inquiets quant à l'avenir de notre filière. »*

Il a bien entendu rappelé les échéances à venir pour la viticulture en insistant notamment sur les élections européennes de 2024. *« Jamais la viticulture n'aura autant été attaqué sous une législature. La réglementation européenne s'impose et dirige de plus en plus dans notre quotidien, les élections européennes sont une opportunité pour faire entendre notre voix et expliquer à quel point notre profession souffre, quelles que soient les régions. »*



Agé de 43 ans, ce viticulteur en cave particulière exploite et commercialise, avec sa sœur et son frère, les vins issus de 14 hectares de vignes certifiées Haute Valeur Environnementale (HVE) dans le Haut-Rhin. Investi dans les organisations et institutions professionnelles alsaciennes, il a présidé l'Association des viticulteurs d'Alsace de 2012 à 2020. Il est également membre du Comité national des Appellations d'origine relatives aux vins et aux boissons alcoolisées, et des boissons spiritueuses de l'INAO et du Conseil Spécialisé Vin de FranceAgrimer.

A propos : La Confédération nationale des producteurs de vins et eaux-de-vie à appellations d'origine contrôlées (CNAOC) regroupe, à travers 17 Fédérations régionales, les syndicats viticoles d'appellation de France (363). Elle représente l'ensemble des vigneron produisant des vins d'appellation d'origine, quel que soit leur statut, auprès des pouvoirs publics nationaux et européens. Elle est active sur les sujets d'intérêts collectifs de la filière, sur le champ de la défense du statut de l'exploitant viticole et celui de la défense des intérêts communs liés à l'appellation d'origine contrôlée.

Contact presse :

Charlotte Barotin – 06 74 61 78 75